

# Animaux torturés: pourquoi pas la prison ferme?

**Luxembourg.** Dans le cadre de la Journée mondiale des animaux, une marche pour le droit des animaux a été suivie hier par une soixantaine de personnes au centre-ville. Une marche organisée par plusieurs associations.

«Le but est de rappeler que les animaux sont des êtres vivants qui ont des droits», a affirmé l'organisatrice Tania Fettes. Elle regrette qu'en Europe, les peines qu'encourent les tortionnaires d'animaux sont très lé-



gères. Contrairement aux Etats-Unis où des peines de prison ferme sont régulièrement prononcées.

Les manifestants revendiquent aussi que les politiciens s'engagent plus pour défendre (et augmenter) les droits des animaux. Par ailleurs, Mme Fettes salue l'initiative du bourgmestre Paul Helmingier d'interdire les animaux de cirque sur le territoire de la commune de Luxembourg. //

Ralph **di Marco**